MRC de Montcalm
Entre futur et nature

2021
2026

Politique de développement social intégrée

MRC de Montcalm

Incluant :

> la Démarche territoriale visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale

> la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

En collaboration avec l'ensemble des partenaires du territoire.

La version électronique de ce document est accessible sur le site Internet de la MRC de Montcalm > mrcmontcalm.com

La politique de développement social intégrée a été adoptée par le conseil de la MRC de Montcalm le 5 octobre 2021.

MRC de Montcalm
Entre futur et nature

Québec

Municipalité amie des aînés

Crédits // Photos : Benoît Dupont + Christian Landry + Unsplash // Icône : flaticon.com

Table des matières

- Mot des élu(e)s 4

1 Introduction 6

1.1 Pourquoi une politique de développement social *intégrée* ? 7

1.2 Mise en contexte 8

2 Cadre de référence 9

2.1 Définition des concepts 9

2.2 Vision 10

2.3 Valeurs 10

2.4 Principes directeurs 10

3 Portrait du territoire montcalmois 11

4 Processus d'élaboration 16

5 Champs d'action 18

5.1 Principaux constats et défis du territoire 19

6 Axes prioritaires 22

7 Mise en œuvre 24

- Références 26

Mots des élu(e)s

Montcalmoises, Montcalmois,

C'est avec fierté que je vous présente la première politique de développement social intégrée (PDSI) pour le territoire de la MRC de Montcalm. Cette politique traduit notre volonté de favoriser le mieux-être de nos citoyen(ne)s et de forger une MRC inclusive et solidaire. Elle réitère notre engagement profond à agir concrètement afin d'améliorer la qualité de vie de notre population, dont nos aîné(e)s, et de réduire les inégalités sociales.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers les organismes de Montcalm, ces partenaires qui contribuent au maintien du tissu social de notre milieu et dont l'expertise a nourri la réalisation de cette politique. De plus, grâce à la participation des Montcalmois(es) aux différentes étapes de consultation, la PDSI reflète les aspirations actuelles de notre population.

L'équipe de la MRC de Montcalm ainsi que ses élu(e)s tiennent également à remercier le ministère de la Santé et des Services sociaux pour sa contribution financière à la réalisation de cette politique, ainsi qu'Espace MUNI pour son expertise professionnelle et son apport au projet.

M. Patrick Massé, préfet par intérim de la MRC de Montcalm et maire de Saint-Lin-Laurentides

Chères, chers partenaires,

Cette politique est le fruit de nos efforts passés et présents, mais surtout la promesse d'un avenir où chacun d'entre nous s'engagera à améliorer les conditions de vie des Montcalmois(es) et le mieux-être des communautés de notre MRC.

J'aimerais remercier chaleureusement les membres des comités de pilotage de la politique de développement social intégrée et Municipalité amie des ainés (MADA) pour leur engagement et leur travail remarquable. C'est grâce à eux que cette politique voit le jour et ils continueront à guider le conseil de la MRC pour la mise en œuvre de la PDSI. Leur étroite collaboration apportera des effets positifs à la vitalité de notre milieu.

Nous avons donc en main des bases solides pour nous propulser vers un bel avenir. L'heure est maintenant venue de passer à l'action tous ensemble et avec enthousiasme pour le meilleur de Montcalm !

Mme Ghislaine Pomerleau, présidente du Comité développement social de la MRC, élue responsable du dossier « aînés » et mairesse de Saint-Liguori

C'est grâce à l'expertise de l'ensemble des partenaires et du dynamisme de la concertation dans notre milieu que nous améliorerons la qualité de vie des citoyen(ne)s, pour que Montcalm demeure cet endroit où il fait bon vivre.

MONTCALM, SOYONS FIERS DE NOTRE CONCERTATION SOCIALE !

Les membres du Comité de pilotage **Politique de développement social intégrée (PDSI)**

M. Patrick Massé
Préfet par intérim, MRC de Montcalm

Mme Ghislaine Pomerleau
Présidente du Comité développement social de la MRC de Montcalm, élue responsable du dossier « aînés »

Mme Jacinthe Mailhot
Directrice du Service de l'amélioration des milieux de vie, MRC de Montcalm

M. Jean-Philippe Bisson
Directeur général, Office régional d'habitation (ORH) de Montcalm

Mme Christine Jodoin
Animatrice responsable des Groupes Entraide et Amitié, Centre d'action bénévole (CAB) Montcalm

Mme Chantal Sullivan
Organisatrice communautaire, CISSS de Lanaudière

M. Marc-André Girard
Chef de l'administration des programmes – Promotion, prévention et organisation communautaire, CISSS de Lanaudière

Mme Claudine Landry
Coordonnatrice clinique, Les Répits de Gaby

M. Luc-Dominique Massé
Directeur général, Service d'Entraide Saint-Lin-Laurentides

Mme Audrée Lapointe-Beaudoin
Animatrice-intervenante, Centre de femmes Montcalm

Mme Isabelle Poitras
Coordonnatrice Services Petite Enfance et Famille, Association Carrefour Famille Montcalm

Mme Géraldine Lepicard
Directrice, Coopérative de Services Multiples de Lanaudière (CSML)

Mme Geneviève Rinfret
Directrice générale, Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm

M. Vincent Grenier
Technicien en loisirs, Municipalité de Saint-Jacques

Mme Chantal Lalonde
Directrice générale, Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL)

M. Georges Berberi
Attaché politique, Bureau du député de la circonscription de Rousseau

Mme Nathalie Simard
Coordonnatrice – Famille et enfants à besoins particuliers, Espace MUNI

Mme Mai Tran
Agente de projet en développement social, MRC de Montcalm

Les membres du Comité de pilotage **Municipalité amie des ainés (MADA)**

M. Patrick Massé
Préfet par intérim, MRC de Montcalm

Mme Ghislaine Pomerleau
Présidente du Comité développement social de la MRC de Montcalm, élue responsable du dossier « aînés »

Mme Laure-Élie Laramée
Chef d'administration de programme – Soutien à domicile MRC Montcalm, CISSS de Lanaudière

M. Louis-Philippe Massé
Coordonnateur local en police communautaire, Sûreté du Québec

Me Nicolas Rousseau
Directeur général et secrétaire-trésorier, MRC de Montcalm

Mme Nathalie Lafond
Direction générale - Responsable des opérations et des ressources humaines, Service d'aide à domicile du Rousseau

Mme Jacinthe Mailhot
Directrice du Service de l'amélioration des milieux de vie, MRC de Montcalm

M. Pierre Desjardins
Citoyen de Saint-Lin-Laurentides

M. Jean-Philippe Bisson
Directeur général, Office régional d'habitation (ORH) de Montcalm

Mme Maria Dias-Ribeiro
Directrice, Maison des grands-parents de Saint-Calixte

Mme Christine Jodoin
Animatrice responsable des Groupes Entraide et Amitié, Centre d'action bénévole (CAB) Montcalm

Mme Isabel Tremblay Dion
Agente de projet en développement social, MRC de Montcalm

Le Comité MADA a été accompagné par Mme Lise Carle, formatrice chez Espace MUNI

1 Introduction

Les Montcalmoises et Montcalmois aiment leur milieu de vie, le calme de la région et ses milieux naturels. Ils apprécient vivre à la campagne et veulent préserver ce mode de vie ainsi que leurs communautés à échelle humaine.

Comme pour tout territoire, celui de la MRC de Montcalm présente ses défis. Les changements qui auront lieu dans les prochaines années, qu'ils soient démographiques, économiques ou sociaux, nous incitent à agir dès maintenant afin de répondre aux enjeux actuels et futurs, et ainsi conserver les aspects de notre territoire que la population chérit.

La rédaction d'une politique de développement social pour le territoire de la MRC est un des outils pour y parvenir, puisque cela permet :

- De **partager une vision commune** des enjeux sociaux d'un territoire ;
- D'**inclure les citoyennes et citoyens** dans les choix collectifs ;
- De **mobiliser toute la communauté** afin de passer à l'action ;
- D'**adapter la règlementation, les infrastructures et les services** municipaux aux réalités sociales.

1.1
Pourquoi une politique de développement social *intégrée* ?

Dédiée à l'ensemble de la population montcalmoise, cette politique visant le développement social de notre territoire intègre trois démarches importantes déployées dans Montcalm au cours des derniers mois :

La **Démarche territoriale pour l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale** (ci-après, « Démarche territoriale »), visant les personnes vulnérables ou susceptibles de vulnérabilité, de même que le développement et la valorisation du plein potentiel des personnes dans une perspective d'inclusion sociale.[1]

La démarche **Municipalité amie des aînés (MADA)** visant à adapter les services et les infrastructures au vieillissement de la population.

La démarche d'élaboration d'une **politique de développement social** visant l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population ainsi que la réduction des inégalités sociales.

Démarche territoriale

+

Politique Municipalité amie des aînés
(MADA)

+

Politique de développement social

=

Politique de développement social intégrée
(PDSI)

Pour cette raison, l'appellation **politique de développement social *intégrée* (PDSI)** a été choisie afin de rendre compte de l'intégralité de ces trois démarches accomplies, ainsi que leur mise en commun dans un seul et même document qui guidera le développement social du territoire pour les années à venir.

Son objectif principal vise l'**amélioration de la qualité de vie de toutes et tous, de manière inclusive, afin de ne laisser personne derrière !**

1.2
Mise en contexte

Les organisations communautaires de Montcalm ont été particulièrement mobilisées au cours des dernières années. Que ce soit, entre autres exemples, au sein de Vision Montcalm (comité local de développement social), de la concertation l'Avenue des possibles dans Montcalm ou encore de la Table de concertation en soutien à domicile de Montcalm, les acteurs du développement social ont travaillé sans relâche afin de mettre en place des initiatives et des projets porteurs pour le territoire.

Cette mobilisation en faveur du développement social s'est fait sentir au sein même du conseil de la MRC de Montcalm, avec une volonté clairement exprimée de se doter d'une politique de développement social pour le territoire de la MRC.

Au printemps 2019, les partenaires membres de Vision Montcalm ont désigné la MRC comme porteur de la **Démarche territoriale pour l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale**. Il s'agit d'une démarche de mobilisation pilotée par la Table des préfets de Lanaudière et associée à deux ententes provenant de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale et de la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC).

Quelques mois plus tard, la MRC a signé une entente avec le Secrétariat aux aînés pour mener une démarche **Municipalité amie des aînés (MADA)** pour le territoire de la MRC, de même que pour l'élaboration et la mise à jour de plans d'action MADA pour six de ses municipalités locales.

Démarches d'élaboration ou de mise à jour MADA

Première démarche MADA	MRC de Montcalm Saint-Esprit Sainte-Marie-Salomé Saint-Roch-de-l'Achigan
Mise à jour de la démarche MADA	Saint-Calixte Saint-Jacques Sainte-Julienne
Déjà certifiée MADA	Saint-Alexis Saint-Liguori Saint-Lin-Laurentides

Soutenue par la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL) et Espace MUNI, la MRC s'est engagée à l'automne 2020 dans la rédaction d'une **politique de développement social intégrée (PDSI)**, afin de regrouper ces trois démarches dans une seule et même politique.

La présente PDSI est le reflet de l'immense travail de concertation effectué par les partenaires du territoire au cours des dernières années et la volonté de poursuivre cette concertation pour mettre en œuvre des actions conjointes visant l'amélioration des conditions de vie de la population.

2 Cadre de référence

Le cadre de référence ci-dessous présente les fondements qui guident la PDSI et le déploiement des actions inscrites dans les différents plans d'action.

Chacune des composantes du cadre de référence a été établie en concertation avec les partenaires et en tenant compte des consultations citoyennes. Elles sont le véritable reflet de la MRC de Montcalm et caractérisent notre territoire et sa population.

2.1 Définition des concepts

Développement social

Le développement social vise à améliorer les conditions de vie, l'inclusion et l'engagement des citoyennes et citoyens, ainsi qu'à réduire les inégalités sociales par l'implication des partenaires de la communauté.

Aîné(e)s

Les **personnes de 50 ans** et plus du territoire et toute personne s'identifiant comme aînée, en reconnaissant que les aîné(e)s ont :

- Une **expérience de vie** et un **savoir** à partager ;
- Une **implication** inestimable dans leur milieu ;
- Un **rôle majeur** auprès de leur famille, de leurs amis et de leur communauté.

Personnes en situation de vulnérabilité

La définition utilisée dans le cadre de la Démarche territoriale est celle ayant été élaborée par la Ville de Laval pour sa Politique régionale de développement sociale afin de définir la **vulnérabilité** :

Le concept de vulnérabilité peut être appliqué à une personne ou à un groupe social, et les facteurs qui l'influencent peuvent être intrinsèques aux individus ou extrinsèques (liés à leur environnement). Les personnes dites vulnérables sont celles qui sont le plus susceptibles de rencontrer des obstacles qui les fragilisent et les empêchent de maintenir leur état d'équilibre sur les plans physique et psychique. L'état de vulnérabilité des personnes peut varier en durée et en intensité. Certains groupes sociaux sont considérés comme vulnérables, car ils sont enclins à rencontrer des obstacles, étant donné les facteurs de risque auxquels ils sont exposés.[2]

2.2 Vision

La vision suivante représente une aspiration commune pour le développement social de notre territoire :

Solidaire et inclusif, le territoire de la MRC de Montcalm se distingue par sa vitalité sociale et communautaire, ainsi que par le sentiment d'appartenance et de fierté de ses citoyennes et citoyens.

2.3 Valeurs

Les valeurs centrales de notre milieu sont :

- L'**entraide** entre les personnes ainsi que la **coopération** entre les organismes pour faire œuvre commune ;
- L'**engagement** des partenaires et des citoyennes et citoyens dans le développement social du territoire ;
- La **reconnaissance** du savoir des citoyennes et citoyens et de l'expertise des organisations.

Et plus particulièrement pour nos aîné(e)s :

- Être à l'**écoute** des aîné(e)s et de leurs besoins ;
- Faire preuve de **respect** et de non jugement face aux aîné(e)s, peu importe leur condition ;
- L'**inclusion** des aîné(e)s dans toutes les sphères de la communauté.

2.4 Principes directeurs

Les principes directeurs sont fondés sur de bonnes pratiques et représentent une source d'inspiration qui guidera les objectifs et les actions inscrits au plan d'action.[3]

Nos principes directeurs consistent à :

- Favoriser la **participation** à une vie sociale riche et reconnaître l'importance de l'entourage, notamment chez les aîné(e)s (proches aidants, accompagnateurs, etc.) ;
- Faciliter l'**accès** aux ressources liées aux déterminants de la santé, du vieillissement actif et de la persévérance scolaire ;
- Encourager l'**appartenance au milieu** et reconnaître la volonté des citoyen(ne)s de pouvoir vivre dans leur communauté aussi longtemps que possible ;
- Être **proactif** face aux problématiques sociales ;
- Viser la **pérennité** des actions et de leurs retombées ;
- Avoir de l'**empathie** face à la diversité des besoins et des conditions de vie ;
- Encourager les **relations intergénérationnelles** et impliquer autant que possible l'ensemble de la population auprès des aîné(e)s.

3

Portrait du territoire moncalmois

Située dans la région de Lanaudière, à 35 kilomètres au nord de Montréal, la MRC de Montcalm se caractérise par une plaine agricole au sud et une zone récréotouristique au nord.

Plusieurs centres urbains sont situés en périphérie de la MRC : Joliette à l'est, Repentigny/Terrebonne au sud et Saint-Jérôme à l'ouest.

La MRC de Montcalm regroupe

9 municipalités
+ 1 ville (Saint-Lin-Laurentides)

Démographie [4-5]

Superficie totale de la MRC :

708 km²

soit **5,8 %** du territoire de Lanaudière

57 723
habitants en 2020

soit **11 %** de la population totale de Lanaudière

Densité de population moyenne pour la MRC :

82 habitants/km²

198 habitants/km²
pour Saint-Lin-Laurentides

32 habitants/km²
pour Saint-Alexis

D'ici 2031, la MRC de Montcalm devrait connaître un taux de croissance démographique de

10,3 %

soit un taux supérieur aux autres MRC de Lanaudière et à celui du Québec (5,5 %)

Espérance de vie à la naissance :
(2014-2018)

Femmes	Hommes
81,6	78,5

Âge médian de la population :
40,2 ans

Répartition de la population et des groupes d'âge dans les municipalités de la MRC de Montcalm (2020) [6-7]

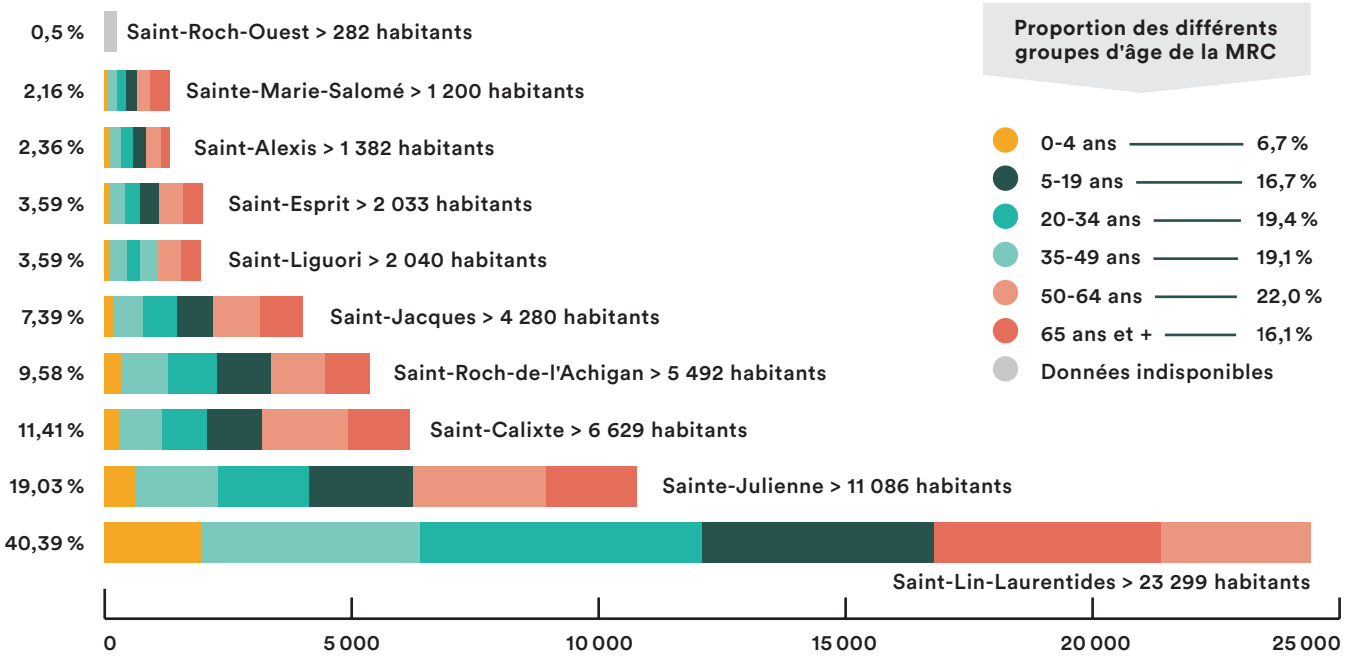

Aîné(e)s [8-9-10]

Les personnes de **65 ans et +** représentent

16 % de la population en 2020

20 % pour le Québec

En 2020,

26 % des personnes de 65 ans et + vivent seules

29 % pour le Québec

Répartition de la population de 50 ans et + de la MRC de Montcalm, selon le sexe et l'âge (2020)

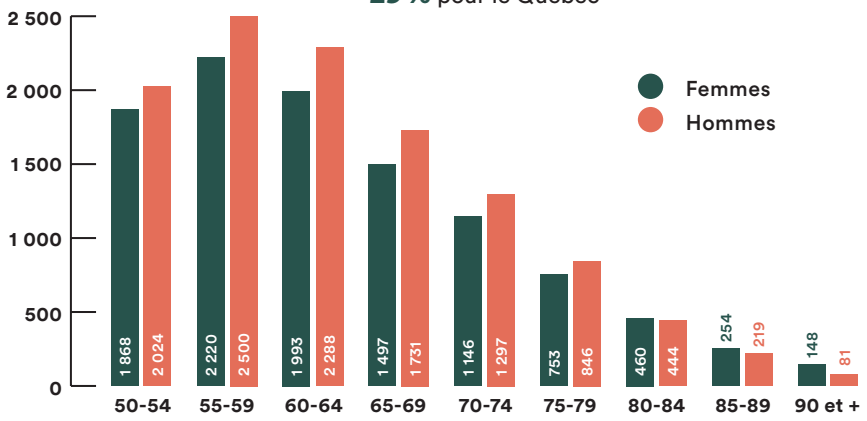

Proportion des aîné(e)s dans chacune des municipalités (2020)

Municipalités	50-64 ans	65 ans et +	Taux d'accroissement projeté des 65 ans et + (2021-2031)
Saint-Alexis	22,4 %	13,7 %	23,7 %
Saint-Calixte	26,1 %	19,0 %	34,2 %
Saint-Esprit	23,1 %	20,9 %	25,0 %
Saint-Jacques	22,9 %	20,4 %	26,5 %
Sainte-Julienne	24,2 %	16,7 %	47,6 %
Saint-Lin-Laurentides	19,7 %	13,0 %	60,1 %
Saint-Liguori	22,8 %	19,8 %	42,1 %
Sainte-Marie-Salomé	23,6 %	21,2 %	23,6 %
Saint-Roch-de-l'Achigan	19,9 %	16,6 %	34,9 %
Saint-Roch-Ouest	Données indisponibles		ø
MRC de Montcalm	**21,9 %**	**16,0 %**	**44,0 %**

Le nombre d'aîné(e)s de 65 ans et + connaîtra un taux d'accroissement de 44 % dans la MRC d'ici 2031, et représentera

21 % de la population de la MRC

25 % pour le Québec en 2031

Développement des jeunes enfants [11-12-13]

Signalements à la DPJ*

439 cas
de signalements retenus
chaque année par la DPJ, soit
37,9 cas pour 1 000 enfants

42,3 pour **1 000 chez les garçons**
32,9 pour **1 000 chez les filles**
26 cas pour 1 000 enfants au Québec

* Direction de la protection de la jeunesse

Vulnérabilité chez les enfants de la maternelle

25,6 % des enfants sont considérés vulnérables dans au moins un domaine de développement

34,9 % **chez les garçons**
15,1 % **chez les filles**
27,3 % pour le Québec

Familles [14]

Avec enfant(s)

8 800 familles

28,6 % **de familles monoparentales**
29,5 % pour le Québec

71 % des familles
monoparentales sont composées d'une mère seule

75,1 % pour le Québec

Sauf mention contraire, les données présentées dans ces 2 pages sont de 2016 (données du dernier recensement).

Scolarité [15]

Diplomation

25,1 % des personnes âgées de
25 à 64 ans ne possèdent aucun diplôme

28,4 % **chez les hommes**
25,1 % **chez les femmes**
13 % pour le Québec

Taux de décrochage scolaire

18,2 % au secondaire

28,0 % **chez les garçons**
10,0 % **chez les filles**
14,2 % pour le Québec

Marché du travail [16-17]

Taux de travailleurs de 25-64 ans (2019) :

76,4 %

En 2016, le taux de chômage dans la MRC de Montcalm était de **7,3 %**

Revenu [18-19]

Le revenu médian après impôt des particuliers en 2015 pour la population âgée de **15 ans et + est de 27 458 $**

31 849 $
chez les hommes

23 297 $
chez les femmes

11,5 % de la population a un faible revenu après impôt en 2015

14,6 % pour le Québec

Indice de défavorisation [20]

22,7 % de la population vit dans un environnement doté de conditions plus défavorables au niveau des dimensions matérielles et sociales

Saint-Calixte a un pourcentage plus important de sa population vivant avec des conditions plus défavorables, de même que Sainte-Julienne, Saint-Lin-Laurentides et Saint-Roch-de-l'Achigan, dans une moindre mesure

Logement [21]

20,2 % des ménages privés consacrent **30 % ou +** de leur revenu aux frais de logements

Mobilité [22]

Automobile

+ de 90 % des citoyens font usage de l'automobile pour leurs déplacements.

Les 10 municipalités locales de la MRC sont desservies par le transport adapté et collectif

Emploi à l'extérieur de la MRC de Montcalm

71,1 % **des travailleurs de 15 ans et +**

Langue [23]

Langue maternelle

95,5 % ont le français comme langue maternelle

Immigration [24]

2 % de population immigrante

45 % des personnes issues de l'immigration résident à Saint-Lin-Laurentides

4 — Processus d'élaboration

Principales étapes

La ligne du temps ci-dessous présente les principaux jalons, associés à chaque démarche, qui ont mené à l'adoption de la PDSI en octobre 2021. La mobilisation des partenaires montcalmois fut déterminante pour mener à bien chacune de ces étapes.

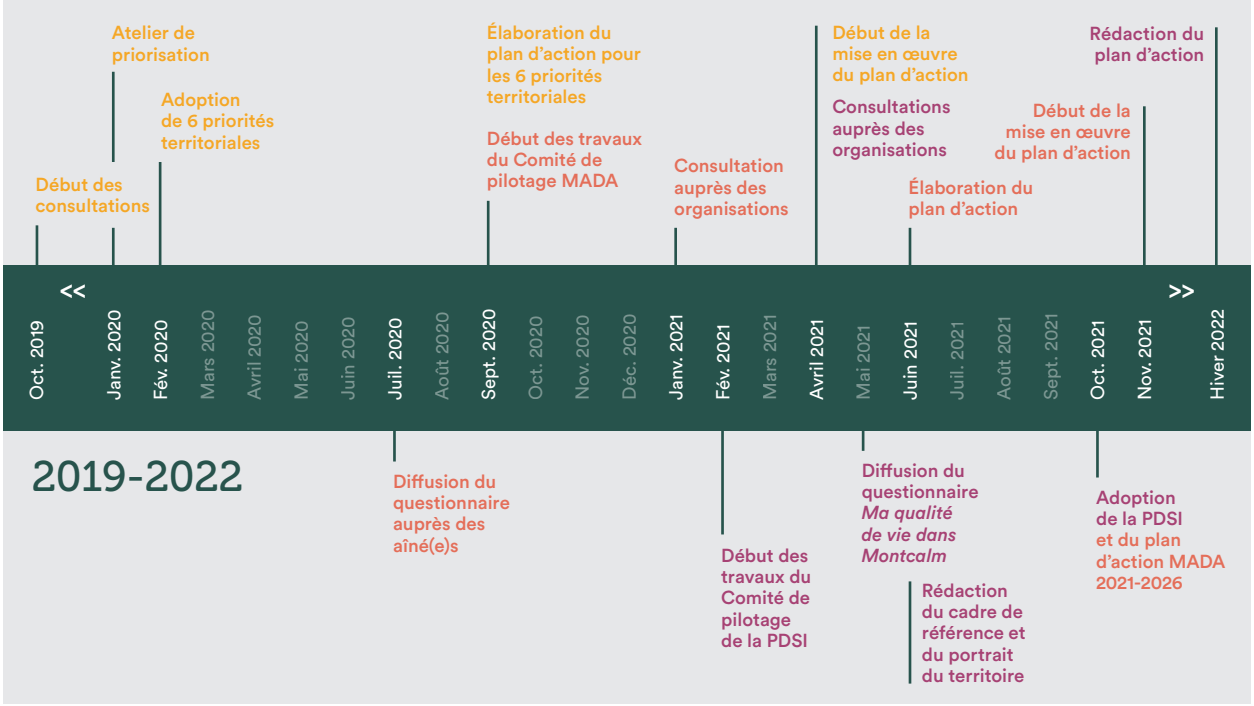

Démarche territoriale — Démarche MADA — Démarche d'élaboration de la PDSI

Activités de consultation

Démarrées à l'automne 2019, les activités de consultation ont permis d'impliquer les citoyennes et citoyens de Montcalm, les municipalités locales ainsi que les partenaires dans les réflexions entourant les enjeux liés au développement social de notre territoire, de même que les solutions à mettre en place pour y répondre.

Toutes les activités menées dans le cadre de la Démarche territoriale et de la démarche MADA ont alimenté l'élaboration de la PDSI.

Dans le contexte bien particulier de la pandémie de COVID-19 et des mesures sanitaires en vigueur à partir du mois de mars 2020 pour réduire sa propagation, les différentes étapes associées à la démarche MADA et à l'élaboration de la PDSI ont dû être adaptées. Ainsi, à partir de cette date, toutes les rencontres des comités de pilotage se sont faites virtuellement. De plus, aucune activité de consultation en présentiel n'a pu être organisée, à quelques exceptions près.

Néanmoins, le processus et les activités de consultation décrits dans le tableau ci-contre ont permis d'approfondir la connaissance du territoire, tout en dégageant les besoins actuels de la population montcalmoise pour chacun des champs d'action de la PDSI, qui sont présentés à la section 5 du document.

Activités de consultation des trois démarches (automne 2019 – été 2021)

	Démarche territoriale	Politique MADA	PDSI
Objectifs de la démarche	Identifier les enjeux et les priorités en matière de réussite éducative, de prévention et de lutte à la pauvreté. Élaborer un plan d'action concerté pour chaque priorité identifiée.	Faire le portrait des aîné(e)s de Montcalm et de leurs conditions de vie, et rédiger un cadre de référence commun à l'ensemble du territoire de la MRC. Élaborer des plans d'action distincts pour la MRC et pour les municipalités effectuant la démarche MADA.	Rédiger une politique de développement social intégrant la Démarche territoriale et la démarche MADA. Élaborer un plan d'action.
Population ciblée par la démarche et les consultations	Les personnes en situation de vulnérabilité : personnes à faible revenu, personnes avec un handicap, jeunes décrocheurs, etc.	Les aîné(e)s	L'ensemble de la population
Questionnaire	Questionnaire sur la qualité de vie : **152 répondants**. Questionnaire auprès des élèves (de la 6e année à la formation professionnelle) basé sur les 18 déterminants de la persévérance scolaire : **777 répondants**.	Questionnaire MADA auprès des personnes de 50 ans et plus : **644 répondants**.	Questionnaire *Ma qualité de vie dans Montcalm* auprès des citoyens de 12 ans et plus : **313 répondants**.
Comités et groupes de travail impliqués	Vision Montcalm (comité local de développement social) : **19 membres.** Comité de l'Avenue des possibles en développement social 6 groupes de travail thématiques : plus de **50 partenaires** participants.	Comité de pilotage MADA de la MRC : **13 membres**. 6 comités MADA municipaux : plus de **50 membres** au total.	Comité de pilotage PDSI : **18 membres**.
Rencontres avec les municipalités locales et les organisations communautaires	Rencontres dans les municipalités avec les intervenants locaux et les citoyens. Groupes de discussion avec des organisations et leur clientèle : près de **160 personnes** rencontrées, dont près de **30 organisations** locales et régionales.	Rencontres avec les organisations locales et régionales : environ **50 personnes** rencontrées, dont près de **30 organisations**.	Seront prévues lors de l'élaboration du plan d'action.
Autres activités de consultation	Atelier de priorisation : plus de **70 partenaires** présents.	3 conférences virtuelles avec période d'échange : environ **20 personnes** présentes. Appels d'amitié auprès de **20 aîné(e)s**.	Seront prévues lors de l'élaboration du plan d'action.

5 Champs d'action

Les 12 champs d'action de la PDSI présentés ci-dessous couvrent les sphères du développement social, en incluant également les dimensions à la base du concept de vieillissement actif propre à la démarche MADA.

Les principaux constats et défis associés à chacun de ces champs d'action et qui ont émergé des consultations auprès des citoyen(ne)s et des organisations sont présentés dans les pages suivantes.

Le concept de **vieillissement actif** « fait référence au processus visant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse ».[25]

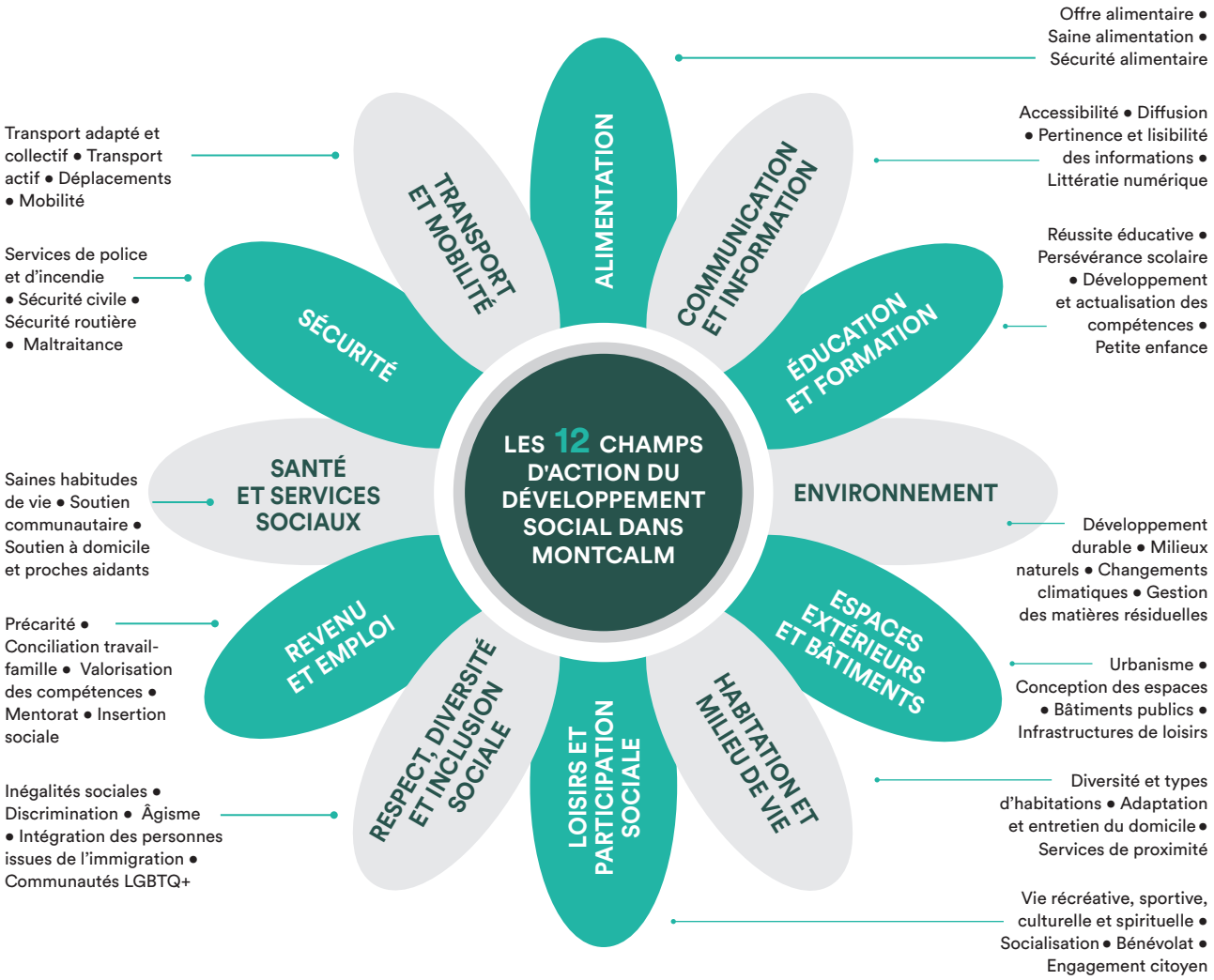

5.1 Principaux constats et défis du territoire

Alimentation

- L'offre alimentaire est limitée et peu diversifiée sur le territoire de la MRC. Ceci est notamment dû à l'absence ou à la présence d'un seul commerce d'alimentation dans la majorité des municipalités locales. Les produits locaux (frais et à moindre coût), devraient être plus facilement accessibles, tout au long de l'année.
- L'alimentation communautaire (cuisines collectives, aide alimentaire, repas préparés, etc.) gagnerait à être davantage développée. Cela permettrait d'enrichir les connaissances sur les saines habitudes alimentaires et sur le rapport qualité/prix des aliments, de même que les habiletés dans la préparation des repas.

Communication et information

- Les services, les ressources, les programmes et les organismes de soutien qui sont disponibles sur le territoire de la MRC gagneraient à être davantage connus et utilisés par la population.
- Un service Internet non disponible ou de moindre qualité dans certains secteurs de la MRC réduit la capacité des citoyen(ne)s à obtenir des informations ou à recourir à l'Internet pour divers besoins.
- Le manque de connaissance et d'expérience pour utiliser un appareil électronique et pour naviguer sur Internet, notamment chez certain(e)s aîné(e)s, peut les empêcher d'obtenir les informations dont ils/elles ont besoin, de participer à certaines activités et d'effectuer des achats en ligne.

Éducation et formation

- Le taux de diplomation et de qualification demeure faible dans la MRC, parallèlement à un taux de décrochage élevé. Ces deux réalités sont liées à de multiples facteurs qui engendrent des difficultés d'apprentissage chez les jeunes.
- L'environnement familial et social dans lequel évoluent les jeunes montcalmois(es) a un impact sur leur parcours scolaire, en influençant leur motivation à l'école et dans la poursuite de leurs études. De plus, les ressources et les programmes sociaux (pédiatrie sociale, travailleurs de milieu, etc.) sont jugés insuffisants sur le territoire pour agir sur l'environnement familial et social des jeunes.
- L'absence d'établissement postsecondaire sur le territoire et le manque de transport en commun pour s'y rendre sont perçus comme des barrières à l'accès aux études postsecondaires.
- On constate également un manque de place en garderies et de services spécialisés pour la petite enfance sur le territoire.

Environnement

- Peu de ressources qui sont dédiées à la protection de l'environnement sont actives sur le territoire de la MRC, alors que la population souhaite obtenir plus d'information sur les gestes à poser pour la protection de l'environnement.
- Des inquiétudes sont présentes en lien avec la perte d'habitats et de milieux naturels, de même qu'avec la dégradation de l'environnement, notamment en raison de projets de développement résidentiels ou autres.

5.1 Principaux constats et défis du territoire (suite)

Espaces extérieurs et bâtiments

- L'ajout d'infrastructures et de mobilier urbain dans l'ensemble des municipalités locales permettrait d'encourager les saines habitudes de vie et la participation sociale de manière générale, de même que le développement des jeunes, la vie active des aîné(e)s et le bien-être des familles.
- L'absence de lieux de socialisation et de rassemblement dans certaines municipalités (salles communautaires, maisons des jeunes, etc.) rend difficile l'organisation d'activités et peut nuire à la vie sociale.

Habitation et milieu de vie

- Le nombre de logements permettant de répondre aux différents besoins de la population sur le territoire de la MRC est insuffisant, notamment par rapport à la diversité dans la taille des logements, leur prix et les services intégrés.
- Cependant, le développement de nouveaux ensembles résidentiels génère des inquiétudes quant à leur intégration au cadre bâti des municipalités et à leur harmonisation aux cœurs villageois.
- On note l'absence d'hébergement d'urgence sur le territoire pour les différentes clientèles, notamment les femmes seules et avec enfants.
- Les aîné(e)s rencontrent des difficultés à effectuer les travaux d'entretien courant et d'adaptation de leur domicile, de même que pour trouver des ressources pour réaliser ces travaux.
- Trop peu de commerces de proximité sont présents sur l'ensemble du territoire et répartis dans les municipalités locales. Cette réalité pousse les citoyen(ne)s à devoir se déplacer vers les centres urbains pour effectuer leurs achats, ce qui peut générer des problématiques d'accessibilité.

Loisirs et participation sociale

- Le tissu social et communautaire gagnerait à être développé et renforci, notamment afin de briser l'isolement, de soutenir les personnes et les ménages vulnérables, d'occuper et soutenir les jeunes, tout en favorisant un sentiment d'appartenance à la communauté.
- Les ressources sont limitées dans les organismes et les municipalités locales, qui peinent à avoir des bénévoles pour aider à l'organisation et la tenue des activités.
- Les installations et les ressources pourraient être davantage partagées entre les municipalités locales et les organismes du territoire, afin de faire des économies et d'en faire profiter la population de la MRC plus largement.
- L'offre d'activités diversifiées (culturelles, éducatives, sportives, récréatives, etc.) gagnerait à être bonifiée dans les différentes municipalités locales.

Respect, diversité et inclusion sociale

- Différents comportements liés à des incivilités, au non-respect de la règlementation ou discriminatoires face à l'âge ou à la diversité, représentent une nuisance pour certain(e)s citoyen(ne)s.
- Différents groupes de la population ont de la difficulté à se sentir inclus dans les différentes sphères de leur communauté, soit dans la prise de décision, la planification des activités et évènements, etc.

Revenu et emploi

- L'adéquation entre l'offre en emplois et une partie de la population active est difficile sur le territoire, avec la présence d'une main-d'œuvre peu qualifiée, ayant des défis à l'employabilité (sans diplôme, handicap physique ou mental, etc.).
- La présence de préjugés envers certaines personnes représente un frein à leur employabilité (personne avec un casier judiciaire, un problème de santé mentale, immigrant, jeune sans expérience, etc.).
- Plusieurs emplois offerts proposent un bas salaire, non concurrentiel ou susceptible d'entraîner une vulnérabilité chez certaines personnes.

Santé et services sociaux

- Un manque de services et de ressources en santé (soins courants, d'urgence et spécialisés) répartis dans les municipalités locales crée des enjeux de proximité et de disponibilité des soins pour la population.
- Les démarches pour obtenir des soins représentent une difficulté pour certaines personnes, notamment parmi les aîné(e)s et celles qui ont des limitations physiques ou cognitives.
- Les soins à domicile doivent être maintenus, renforcis sur le territoire et davantage connus de la population, plus particulièrement des aîné(e)s.

Sécurité

- L'apaisement de la circulation et des aménagements permettant une meilleure cohabitation entre les voitures et les autres usagers de la route amélioreraient le sentiment de sécurité lors des déplacements, tout en favorisant le transport actif.
- La présence policière est jugée insuffisante dans les différents secteurs de la MRC, notamment afin de faire respecter le Code de la sécurité routière.
- De la même manière, les zones scolaires devraient être davantage sécurisées grâce à des aménagements et à une surveillance policière accrue.
- Les aîné(e)s isolé(e)s et en situation de vulnérabilité peuvent être difficiles à identifier afin d'assurer leur sécurité.

Transport et mobilité

- La méconnaissance et les contraintes (réelles ou perçues) liées au service de transport adapté et collectif freinent son utilisation, alors que les déplacements à l'extérieur de la MRC représentent un facteur de vulnérabilité pour certaines personnes qui ont des défis de mobilité (sans permis de conduire, avec un handicap, à faible revenu, etc.).
- Les options actuellement offertes en transport collectif permettent difficilement de soutenir les activités de la vie courante (pour l'épicerie à titre d'exemple), notamment chez les aîné(e)s.
- Plusieurs contraintes empêchent ou compliquent les déplacements piétonniers, tout comme les déplacements des personnes à mobilité réduite (vitesse de circulation des voitures, absence de feux piétons aux intersections, absence de trottoir ou de bande piétonne, manque de mobilier adapté, etc.).
- L'absence d'aménagements permettant de circuler à vélo de manière sécuritaire sur le territoire de la MRC et dans les municipalités locales freine son usage par la population, qui exprime un fort désir de faire du vélo comme loisir et pour ses déplacements.

6 Axes prioritaires

Les **six axes prioritaires** présentés ci-dessous touchent des problématiques importantes soulevées lors des consultations et vécues par les différents groupes de la population sur l'ensemble du territoire de la MRC.

D'abord mis de l'avant dans le cadre de la Démarche territoriale, ces axes prioritaires ont été confirmés par les travaux réalisés pour la démarche MADA et la démarche d'élaboration de la PDSI.

Chaque axe prioritaire est associé à un changement souhaité qui exprime ce vers quoi devront tendres les actions entreprises dans les années à venir.

Alimentation

Renforcer les capacités et les connaissances sur les saines habitudes alimentaires et faciliter l'accès à des aliments sains, diversifiés et abordables

CHANGEMENT SOUHAITÉ

La population de la MRC de Montcalm possède et applique les principes d'une saine alimentation, en ayant accès aux produits locaux et à des aliments sains, alors que l'ensemble des acteurs conjuguent leurs efforts visant la réduction du gaspillage alimentaire.

Éducation et formation

Favoriser des environnements familiaux et sociaux propices à la réussite éducative des jeunes (0-17 ans)

CHANGEMENT SOUHAITÉ

Le mieux-être des enfants et de leurs familles a été favorisé grâce au développement des habiletés sociales, tant chez les parents, les enfants et les intervenants, et de leur épanouissement physique et psychologique. Les liens entre les milieux éducatifs et la maison ont été établis et maintenus.

Le nombre de personnes ayant un diplôme sur le territoire de la MRC a été augmenté grâce à une diminution du taux de décrochage scolaire.

Habitation et milieu de vie

Soutenir le développement d'une offre en logement* et en hébergement répondant à la diversité des besoins**

CHANGEMENT SOUHAITÉ

La population a accès à une offre de logement ou d'hébergement qui tient compte de ses besoins spécifiques et de ses capacités financières afin de soutenir le maintien de la population dans son milieu, tout en veillant à l'accueil de nouveaux citoyens.

Santé et services sociaux

Accroître les ressources en services de santé et en services sociaux tout en améliorant leur accessibilité

CHANGEMENT SOUHAITÉ

La population de la MRC de Montcalm se sent bien physiquement et mentalement. Son accès aux services de santé est simple et accueillant, elle connaît les ressources et les services du milieu.

Respect, diversité et inclusion sociale

Stimuler la vie communautaire et renforcer les liens entre les citoyens

CHANGEMENT SOUHAITÉ

La population de la MRC de Montcalm, dans toute sa diversité, est informée sur la vie communautaire et bénévole de son milieu et a développé une fierté et un lien d'appartenance avec sa communauté.

Transport et mobilité

Promouvoir les services de transport collectif ainsi que le transport actif, en favorisant l'arrimage avec la diversité des besoins

CHANGEMENT SOUHAITÉ

La population de la MRC de Montcalm connaît bien, a accès facilement et utilise le ou les types de transport répondant à ses besoins de déplacement.

***** Lieu loué à des fins d'habitation.

Source : Régie du logement

****** Logement provisoire offert à une personne (ex. hébergement d'urgence, logement de transition, etc.).

Source : Observatoire canadien sur l'itinérance

7 Mise en oeuvre

1 POLITIQUE
3 PLANS D'ACTION

Trois plans d'action permettront d'agir directement sur les axes prioritaires, de même que sur tous les champs d'action et les enjeux qui y sont associés :

Un plan d'action pour la PDSI
Rédigé à l'hiver 2022

Un plan d'action pour la démarche MADA

Un plan d'action pour la Démarche territoriale

Ces plans d'action sont élaborés de manière concertée et leur mise en œuvre sera le fruit d'une étroite collaboration de tous les acteurs. En effet, les actions seront portées tant par la MRC que par les partenaires municipaux, communautaires, institutionnels et économiques du territoire.

Gouvernance

Le modèle de gouvernance lié aux trois démarches s'articule autour de trois comités de la MRC **(en vert forêt dans le graphique à la page 25)** ayant un rôle de recommandation auprès du conseil de la MRC. À cela s'ajoutent les structures de concertation de la société civile **(en gris pâle dans le graphique à la page 25)**, qui ont notamment été la base de gouvernance pour les travaux de la Démarche territoriale.

Les interactions et les liens entre toutes ces instances sont nombreux et assurent une cohésion ainsi qu'une circulation des informations parmi les partenaires impliqués. Le graphique se trouvant à la page suivante vise à illustrer la structure de gouvernance le plus simplement possible et ne peut rendre compte de toutes les relations qui animent notre territoire et qui forgent la concertation entre les partenaires.

Suite à l'adoption des plans d'action, les comités de pilotage MADA et de la PDSI seront modifiés afin de devenir des comités de suivi pour veiller à la mise en œuvre des plans d'action.

Ces comités de suivi, qui regrouperont les partenaires du milieu, auront la responsabilité de suivre la mise en oeuvre des plans d'action et soutenir les porteurs de projets. Dans le cas de la Démarche territoriale, les six groupes de travail ont également pour rôle de suivre la mise en œuvre des actions associées à leur thématique.

Structure de gouvernance des comités impliqués dans l'élaboration de la PDSI

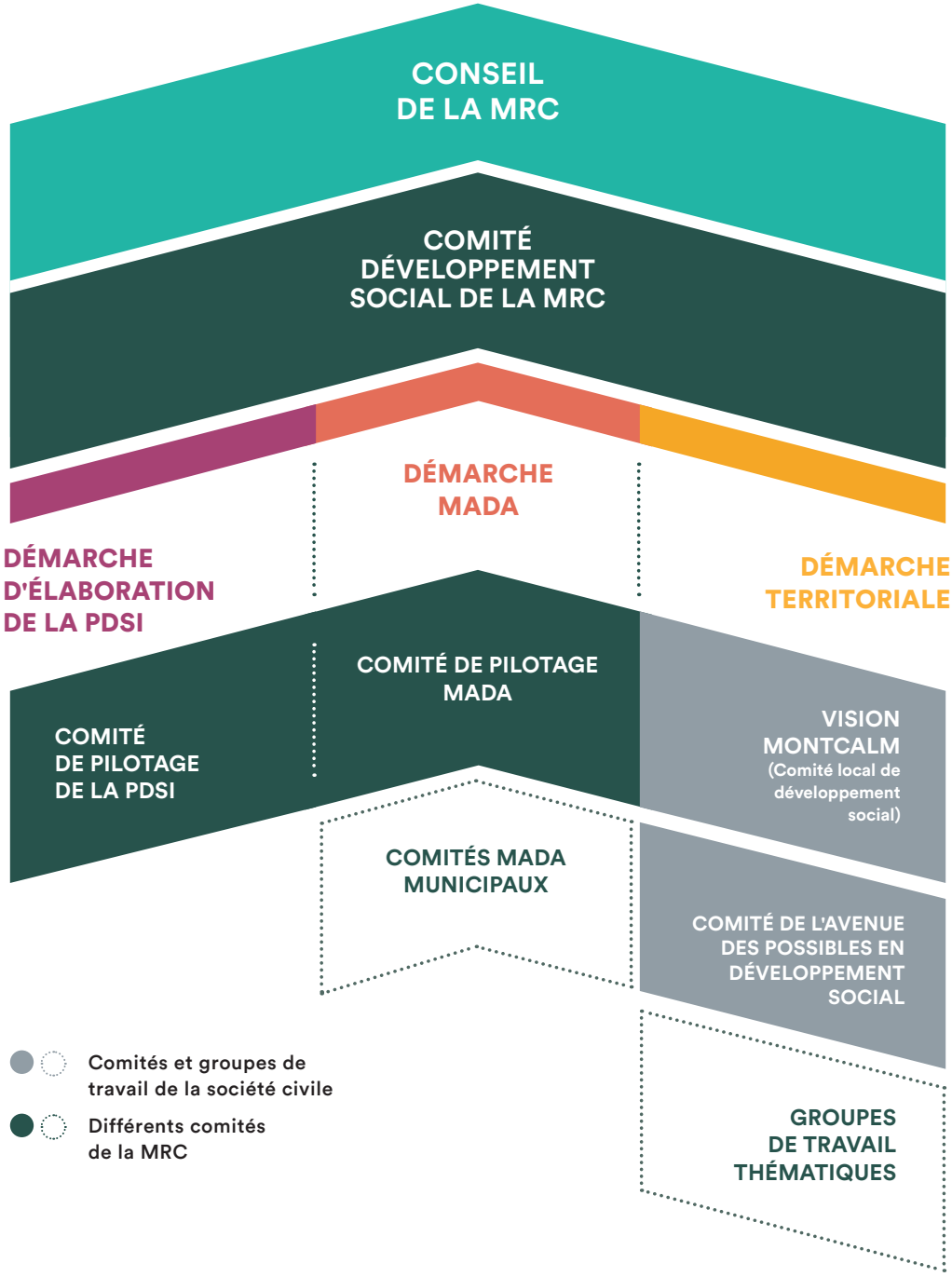

Références

1 Table des préfets de Lanaudière. 2020. *Guide d'information. Démarche lanaudoise visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale*, page 7.

2 Ville de Laval. 2017. Politique régionale de développement social de Laval. En ligne : https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiquesmunicipales/politique-regionale-developpement-social.pdf (page consultée le 12 juillet 2021).

3 Gouvernement du Québec. 2021. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. *Rédaction d'une politique (guide).*

4 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. 2019. *Région administrative 14 : Lanaudière.*

5 Service de surveillance, recherche et évaluation. 2020 *La MRC de Montcalm et sa population. État des lieux et perspectives – Mise à jour,* Joliette, CISSS de Lanaudière, Direction de la santé publique, page 18.

6 Décret 1358-2020 - GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC, 24 décembre 2020

7 Institut de la statistique du Québec. 2019. *Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2016-2041.*

8 *Id.*

9 Service de surveillance, recherche et évaluation. 2020 *La MRC de Montcalm et sa population. État des lieux et perspectives – Mise à jour*, Joliette, CISSS de Lanaudière, Direction de la santé publique, page 16.

10 Institut de la statistique du Québec. 2021. *Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1er juillet des années 2001 à 2020.*

11 Service de surveillance, recherche et évaluation. 2020. *La MRC de Montcalm et sa population. État des lieux et perspectives – Mise à jour,* Joliette, CISSS de Lanaudière, Direction de la santé publique, page 6.

12 *Id.*, page 17.

13 Bellehumeur, Patrick. 2017. *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) 2017 - Résultats lanaudois,* Joliette, CISSS de Lanaudière, Direction de la santé publique, page 8.

14 Service de surveillance, recherche et évaluation. 2020 *La MRC de Montcalm et sa population. État des lieux et perspectives – Mise à jour,* Joliette, CISSS de Lanaudière, Direction de la santé publique, page 6.

15 *Id.*, pages 6 et 17.

16 Institut de la statistique du Québec. 2020. *Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions.* En ligne : Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions (quebec.ca) (page consultée le 12 juillet 2021).

17 Information sur le marché du travail. 2021. *Coup d'œil sur l'emploi localisé. MRC de Montcalm. Version révisée.* Emploi Québec.

18 Statistique Canada. 2016. *Profil du recensement, Recensement de 2016. Montcalm, Municipalité régionale de comté [Division de recensement], Québec et Québec [Province].*

19 Service de surveillance, recherche et évaluation. 2019. *Solidarité et inclusion sociale – Tableau de bord. MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec - Mise à jour juin 2019,* page 13.

20 Payette, Josée et Patricia Bellehumeur. 2018. *Localiser la défavorisation. Mieux connaître son milieu. Indice de défavorisation matérielle et sociale de 2016. Territoire de référence – MRC de Montcalm. CISSS de Lanaudière*, Direction de la santé publique, page 8.

21 Payette, Josée et Patricia Bellehumeur. 2018. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC de Montcalm – Recensement 2016.* CISSS de Lanaudière, chapitre IV, pages 5 à 9.

22 *Id.*, pages 6 et 7.

23 Statistique Canada. 2016. *Profil de recensement, Recensement de 2016. Montcalm, Municipalité régionale de comté [Division de recensement], Québec et Québec [Province].*

24 Payette, Josée et Patricia Bellehumeur. 2018. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC de Montcalm – Recensement 2016.* CISSS de Lanaudière, chapitre V, page 4.

25 Organisation mondiale de la santé. 2002. *Vieillir en restant actif, cadre d'orientation*. Genève, Suisse, page 12.

Conception graphique
ÉTOFFE – Stefani Paquin

MRC de Montcalm © 2021
Tous droits réservés

MRC de
Montcalm
Entre futur et nature